



**A l'attention des élèves et leurs parents /leurs responsables légaux,**

Il m'a été officiellement signalé que certains lycéens s'introduisaient dans les espaces privés de la société Arterris , forçaient l'ouverture d'un portail automatisé et traversaient les voies de chemin de fer pour atteindre la gare SNCF .

Ce cheminement illégal est une mise en danger majeure pour ces élèves :

- de nombreux camions circulent dans les cours de cette société, le passage de piétons est interdit et en devient extrêmement dangereux
- la traversée des voies SNCF constitue un risque mortel

Il est impératif qu'une prise de conscience immédiate de tous les élèves intervienne pour que cette prise de risque grave cesse.

Merci aux adultes de porter avec nous la nécessité du strict respect de cette interdiction .

La Proviseure

le 15/11/2019

